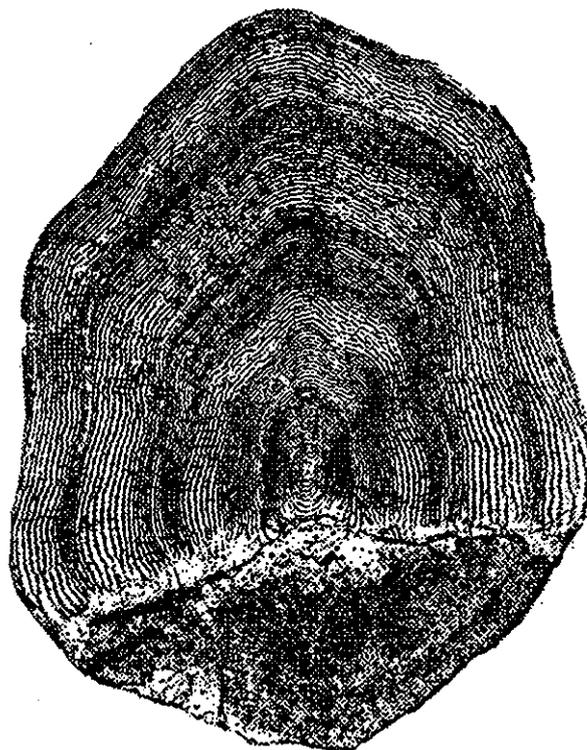


RAPPORT SUR LA PECHE DES MARINS PECHEURS DANS L'ESTUAIRE DE L'ADOUR EN 1995

P. PROUZET, J.-P. MARTINET & F.-X. CUENDE

RAPPORT IFREMER/DRV/RH/St-PEE
STATION HYDROBIOLOGIE INRA St-PEE
INSTITUT des MILIEUX AQUATIQUES



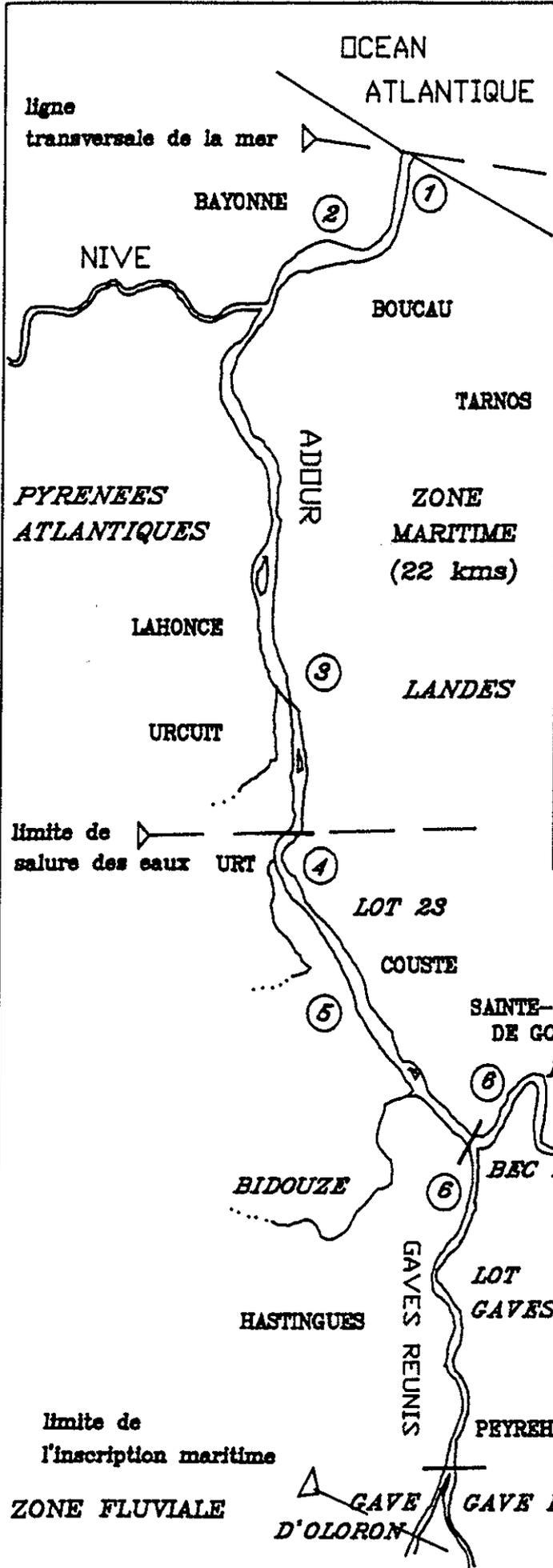
SOMMAIRE

-
- Situation géographique et caractéristiques de la zone prospectée par les professionnels maritimes.
 - Les pêcheries
 - Estimations de la production et du chiffre d'affaires globaux effectués par les marins pêcheurs professionnels
 - Caractéristiques des principaux stocks exploités
 - Conclusion
-

 **ima**
Institut des Milieux Aquatiques

 **IFREMER**

FEVRIER 1996



PECHERIE	LOCALISATION
①	BARRE DE L'ADOUR
②	BOUCAU
③	LAHONCE, URCUTT
④	URT
⑤	COUSTE
⑥	HORSGAVES + GAVES REUNIS
LOT	LONGUEUR en Km
23	10,7
22	13,5
21	4,5
20	4,5
GAVES REUNIS	9,42

SITUATION GEOGRAPHIQUE ET CARACTERISTIQUES DE LA ZONE PROSPECTEE PAR LES PROFESSIONNELS MARITIMES.

La zone de pêche étudiée se trouve dans la région du Bas-Adour (cf carte de situation). Elle est limitée en aval par la "barre de l'Adour" et en amont par le "bec du Gave" (confluence de l'Adour et des Gaves réunis) et la première pêcherie des Gaves Réunis. Cela représente une distance prospectée de 33 km.

Cette portion de l'Adour est soumise à l'influence de la marée compte tenu de son absence d'élévation par rapport au niveau de la mer. La limite de salure des eaux fixée par le décret du 4 juillet 1853 se situe au pont d'Urt (château de Montpellier) à 22 km de la limite transversale de la mer.

Ainsi, l'aire d'étude se situe à la fois en zone maritime et en zone mixte dont la limite amont se situe à Vimport sur l'Adour (57 km de l'embouchure) et à Sordes sur le gave d'Oloron (53 km de la mer).

Le régime des eaux du Bas-Adour est complexe. Il est en effet influencé par le régime pluvial de l'Adour (hautes eaux en hiver) et le régime nivo-pluvial des Gaves (hautes eaux au printemps). La résultante est un régime à débit soutenu, supérieur à 300m³/s à l'aval du "bec du Gave", présentant une pointe en avril-mai d'environ 450m³/s et un débit plus faible de l'ordre de 100m³/s à partir du mois d'août qui peut se prolonger, certaines années, jusqu'au mois de décembre.

LES PECHERIES.

Le seul filet autorisé sur l'Adour pour la pêche professionnelle est le filet maillant dérivant. Sa longueur est variable, mais ne doit pas excéder les deux tiers de la section mouillée de la pêcherie. Le tombant du filet est compris entre 2m60 et 5m suivant les pêcheries (en action et suivant le courant de marée, la hauteur efficace est dans tous les cas inférieure à cette hauteur).

Suivant l'espèce visée, le maillage peut varier en taille :

37mm pour la lamproie marine et le mullet ;

55-60mm pour les aloses, les poissons marins (bars et daurades) et les salmonidés migrateurs.

L'ensemble des pêcheries a été regroupé par nos soins en six lots répartis sur la zone maritime et la zone mixte. La carte de situation indique le centre géographique des "lens" de pêche pour lesquels 56 marins pêcheurs ont demandé une licence en 1995. Depuis 1992, le nombre de licences demandées est inférieur à 60 et bien en dessous du nombre répertorié à la fin des années quatre-vingts (tableau 1).

Pour la pêche à la civelle, le seul engin autorisé pour les professionnels est le tamis de 1m20 de diamètre tenu à la main mais, compte tenu de l'absence de définition du pêcheur professionnel à pied dans les eaux maritimes, de nombreux pêcheurs exercent cette activité sans statut clair et peuvent commercialiser leurs prises sous réserve de déclaration de leurs ventes aux services des impôts et d'une inscription auprès du quartier des Affaires Maritimes qui leur délivre en retour une autorisation. Ces pêcheurs exercent principalement leurs activités sur les courants landais et à la vague, mais également sur les rives de la zone maritime de l'Adour. Leur nombre est en diminution. Il était de 935 durant la campagne 1992-1993, de 694 en 1993-1994

puis de 527 pour la campagne 1994-1995. En 1995-1996¹ 380 autorisations ont été délivrées par les Affaires Maritimes du quartier de Bayonne.

Tableau 1 - Evolution du nombre de licences du CIPE² pour l'exercice de la pêche estuarienne sur le bassin de l'Adour.

Années	nombre de licences
1986	82
1987	87
1988	84
1989	81
1990	71
1991	68
1992	56
1993	50
1994	59
1995	56

ESTIMATIONS DE LA PRODUCTION ET DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAUX EFFECTUES PAR LES MARINS PECHEURS PROFESSIONNELS.

Il s'agit d'une estimation faite pour le filet maillant sur la zone "barre de l'Adour - Gaves Réunis" qui regroupe la quasi - totalité des pêcheries à salmonidés migrateurs.

Cette estimation a été effectuée à partir de l'étude des carnets de pêche du C.I.P.E. et des observations faites lors de sorties sur le terrain (23 sorties en 1995).

Pour la civelle, l'évaluation a été effectuée uniquement à partir des carnets de pêche établis par les marins pêcheurs. Le chiffre estimé s'applique à la campagne de pêche 1994-95 (automne-hiver). La zone prise en compte concerne l'ensemble des sites prospectés par les marins professionnels sur le bassin versant de l'Adour et des Gaves, y compris les affluents.

En ce qui concerne l'estimation des productions et des chiffres d'affaires, la même précision n'est pas obtenue pour toutes les espèces et en particulier pour le mullet, espèce pêchée en abondance à certaines périodes (principalement durant l'été), mais qui n'est pas toujours consignée dans les carnets de pêche ou qui n'est pas commercialisée. Les débarquements des espèces à forte valeur marchande comme les salmonidés migrateurs, la lamproie marine, la grande alose et la civelle sont répertoriés avec une bonne précision : erreur estimée à 10%.

En 1995, la production totale se situe entre 38 et 44 tonnes environ pour un chiffre d'affaires estimé à 4 307 500 F (tableau 2).

¹ les pêcheurs à pied qui ont déclaré moins de 10kg pour la saison 1994-1995, voient leur autorisation supprimée

² Commission des poissons migrateurs et des estuaires

Tableau 2 - Productions (en tonnes) et chiffres d'affaires (en milliers de francs) moyens par espèce en 1995

Espèces	Production mini	Productions maxi	Chiffres d'affaires
SAUMON	2,1	2,5	253
TRUITE DE MER	0,8	1	63
ALOSE	17,5	18,5	270
LAMPROIE MARINE	1,3	1,5	126
MULET	2	5	17,5
DIVERS MARINS	0,6	1	44
CIVELLE	7,5	8	3 100
ANGUILLE	5,2	5,5	374,5
CREVETTE	0,7	1	59,5
TOTAUX	37,7	44	4307,5

La répartition en pourcentage des productions et des chiffres d'affaires par espèce (figures 1 et 2) fait apparaître les points suivants :

□ la part du filet dans le chiffre d'affaires global est faible (16,6%) et très inférieure à celle estimée en 1994 (39,4%) ;

□ la production de grande alose (10500 prises) se maintient à un niveau équivalent à celui de 1994 (13 400 captures) et beaucoup plus élevé que ceux répertoriés de 1989 à 1993 (moyenne des captures 3 700) ;

□ une contribution faible des salmonidés migrateurs à la production et au chiffre d'affaires totaux (7,8% et 7,3% respectivement) ;

□ un accroissement de l'importance de l'anguille (stades civelle et subadulte) dans la formation du chiffre d'affaires de la pêcherie (82% pour 60% en 1994 et 51,2% en 1993), lié à une augmentation de la production de civelle en 1995 conjuguée à une faible production de lamproies marines et de salmonidés migrateurs ;

□ une très faible production de lamproie marine, pour la seconde année consécutive, qui ne constitue pour cette campagne que 2,9% du chiffre d'affaires global alors qu'elle en représentait 23,2% en 1993.

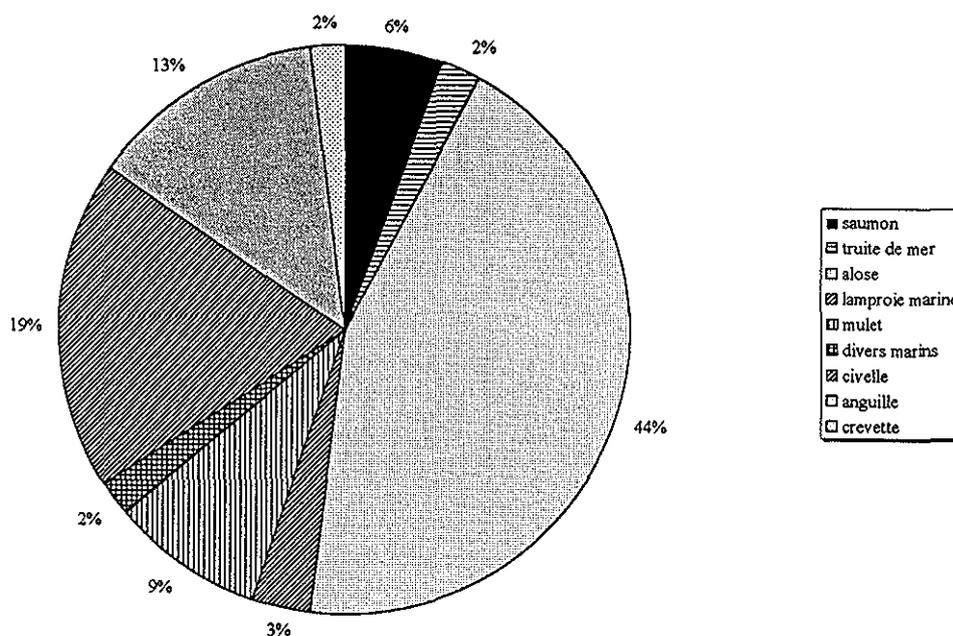


Figure 1 : Répartition des captures en poids des diverses espèces débarquées sur l'Adour en 1995.

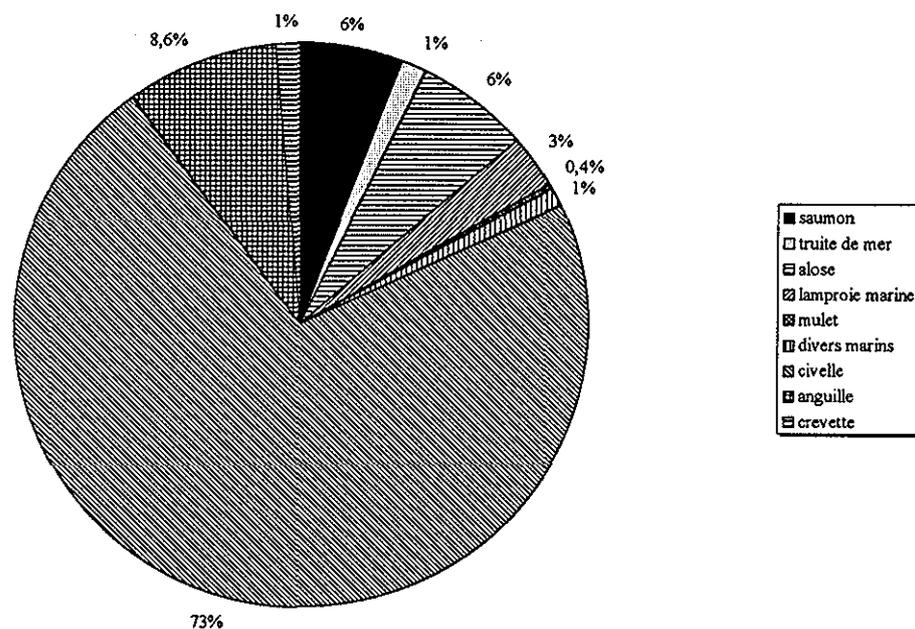


Figure 2 : Répartition du chiffre d'affaires selon les espèces capturées sur l'Adour en 1995.

L'analyse de l'étalement des productions suivant les mois de pêche (tableau 3) permet d'observer que :

- les débarquements d'aloses sont concentrés, comme d'habitude, sur les mois d'avril et de mai (82,9% de la production) ;
- les captures de salmonidés migrateurs sont plus étalées que l'année précédente entre mai et juillet principalement, ceci étant surtout dû à la faible remontée des castillons en fin de saison ;
- les prises de civelles sont concentrées sur les 2 premiers mois : novembre et décembre (75% de la production).

Tableau 3 - Calendrier de la répartition suivant les espèces et les mois en 1995 (en %)

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Lamproie		3,8	14,5	35,8	45,9							
Alose		0,6	7,4	41,9	41	9,1						
D.marins	8	0,9	21,9	11,9	4,5	2,7	6,4	0,9	36,5	0,9	4,5	0,9
T. de mer poids				3,4	42,5	37	17,1					
T. de mer nombre				3,9	40,4	37,1	18,6					
Saumon poids			8,7	11,4	27,4	19,6	32,9					
Saumon nombre			4,9	8,9	19,8	22,6	43,8					
Civelle (1994)											25,5	49,5
Civelle (1995)	17,8	6,2	1									
Anguille	5,8	2,7	12,1	15,8	21,2	10	6,2	0,9	6,4	9,6	6,4	2,9
Crevette							23,6	16,1	30,3	28,6	1,4	

CARACTERISTIQUES DES PRINCIPAUX STOCKS EXPLOITES.

ECHANTILLONS ANALYSES.

Au total, plus de 500 poissons, appartenant à quatre espèces, ont été analysés: grande alose, saumon atlantique, truite de mer et lamproie marine (tableau 4).

Tableau 4 - Nombre d'échantillons récoltés sur l'Adour, en 1995, par espèce et par caractéristique

	Nombre	Longueur	Poids	Sexe	Age
Truite	37	37	37	32	33
Saumon	89	89	89	56	89
Alose	209	209	209	206	180
Lamproie	181	181	181		

Pour les salmonidés migrateurs, l'échantillon provient des sorties faites sur les pêcheries et des prélèvements effectués par les pêcheurs eux-mêmes sur leurs captures selon un cahier des charges défini par IFREMER. Une stratification de l'échantillonnage permet d'estimer la composition en âge et en taille des captures à partir des échantillons récoltés et de la distribution temporelle des prises effectuées.

LE SAUMON ATLANTIQUE.

Abondance et variation mensuelle des captures.

Le nombre de captures pour 1995 est estimé à 550 saumons dont 88,4 % ont été prélevés en zone maritime. Sur cette partie de l'estuaire, on note un étalement géographique des prises plus important que d'ordinaire, lié à une plus grande dispersion de l'effort de pêche sur les pêcheries de la Barre, Bayonne et Urt aval. La production en nombre est 2 fois inférieure à celle observée en 1994. Elle est du même ordre de grandeur que celle obtenue en 1989 (figure 3).

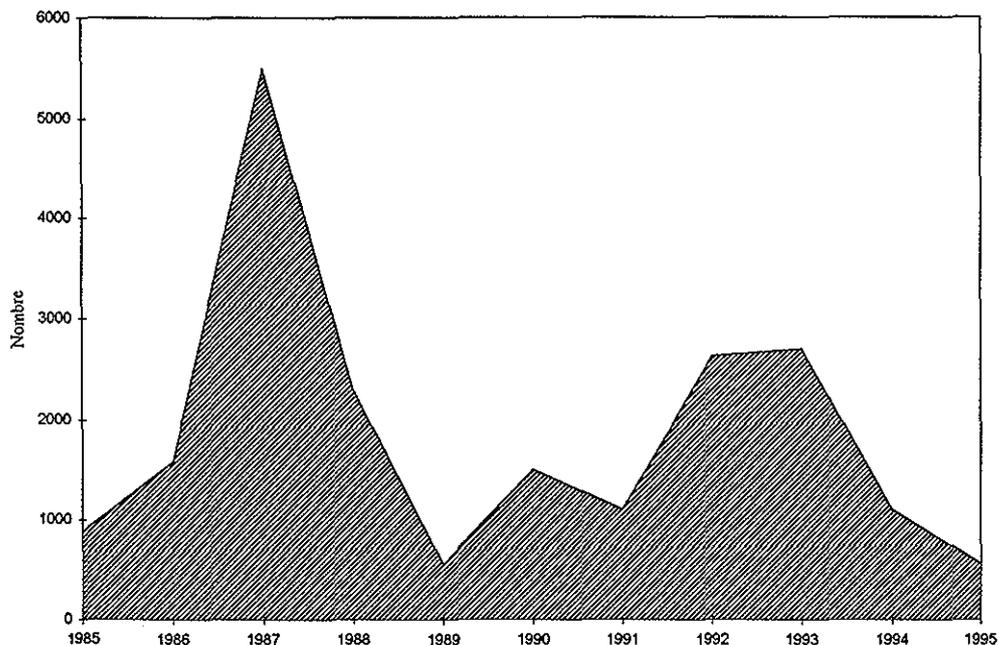


Figure 3 : Variation du nombre de saumons capturés par les marins pêcheurs dans l'estuaire de l'Adour de 1985 à 1995.

La campagne 1995 est caractérisée par une faible remontée de castillons¹. C'est ce qui explique en grande partie la faible production de saumons durant cette campagne.

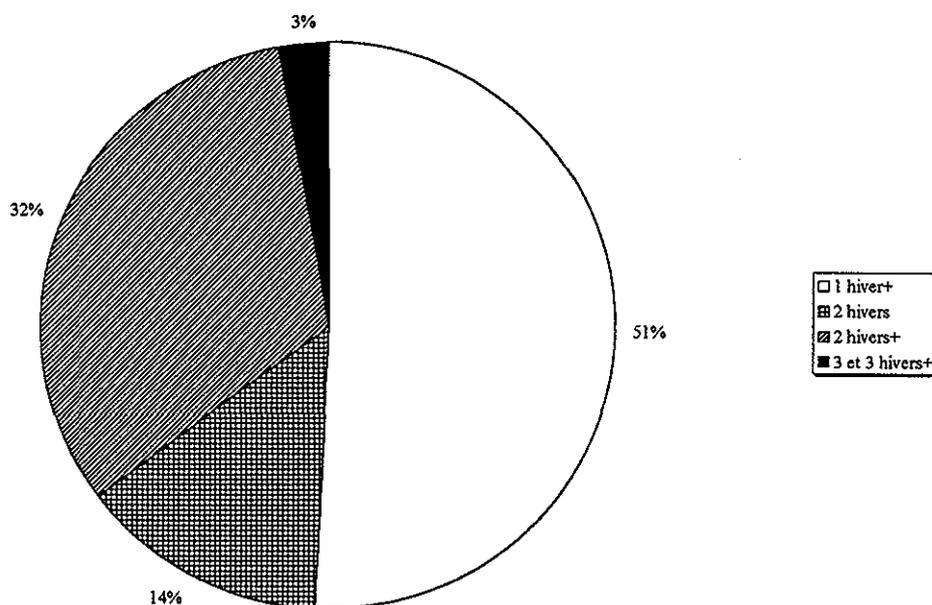


Figure 4 : Répartition des saumons capturés sur l'Adour en 1995 suivant le nombre d'hivers passés en mer.

Caractéristiques des captures.

◆ Age en eau douce.

La proportion de saumons capturés ayant séjourné un hiver en eau douce avant de migrer en mer est la plus faible répertoriée (52,5%) pour le bassin de l'Adour depuis le début de l'étude en 1985. Elle est comparable à celle observée en 1994 (54,9%). La répartition des captures par année de production montre, cependant, que l'abondance des castillons (.1+) ou de saumons de plusieurs hivers (.2) ayant séjourné 2 hivers en rivière (2.1+ et 2.2), est généralement faible par rapport à celle des castillons ou des saumons de plusieurs hivers de mer qui ont dévalé en mer après 1 hiver de rivière (1.1+ et 1.2+) (tableau 5).

Tableau 5 - Répartition des castillons et des saumons de 2 hivers capturés de 1985 à 1995 par année de production.

Type	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
1.1+		352	250	4871	382	272	986	589	1335	1647	362
2.1+		99	151	169	33	41	137	371	818	336	74
% de 1.		0,78	0,62	0,97	0,92	0,87	0,88	0,61	0,64	0,83	0,83
1.2	294	1140	376	1642	85	436	280	798	62	255	
2.2	33	49	62	128	31	76	126	164	133	166	
% de 1.	0,90	0,96	0,86	0,93	0,73	0,85	0,69	0,83	0,32	0,61	

¹poissons ayant séjourné 1 hiver en mer, encore appelés grilses par les anglo-saxons, garbailots dans le Sud-ouest, madeleineaux ou gwenig en Bretagne.

◆ *Age marin* (figure 4).

Le pourcentage des saumons ayant séjourné un hiver en mer - 50,9% - est comparable à celui observé en 1989. Les castillons forment, depuis cette époque, la composante la plus importante des débarquements (cf tableau 10).

Cependant, si l'on se réfère aux années de production, années qui ont donné naissance aux différentes cohortes de saumons qui ont alimentées la pêche ces dix dernières années, l'axe Adour-Gaves produit, presque une fois sur deux, une majorité de saumons de plusieurs hivers de mer : 1982, 1983, 1986, 1988 (tableau 7).

Tableau 7 : Répartitions des castillons et des saumons de plusieurs hivers de mer capturés de 1985 à 1995 par année de production.

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
.1+	451	401	5040	415	318	1123	972	2096	1987
.2 et .3	1236	471	1791	124	521	412	1024	212	426
% .1+	0,27	0,46	0,74	0,77	0,38	0,73	0,49	0,91	0,82

Comme d'habitude, les castillons apparaissent dans les captures au début du mois de juin (figure 5). Leur faible nombre explique en grande partie la faible production obtenue lors de la campagne de pêche 1995.

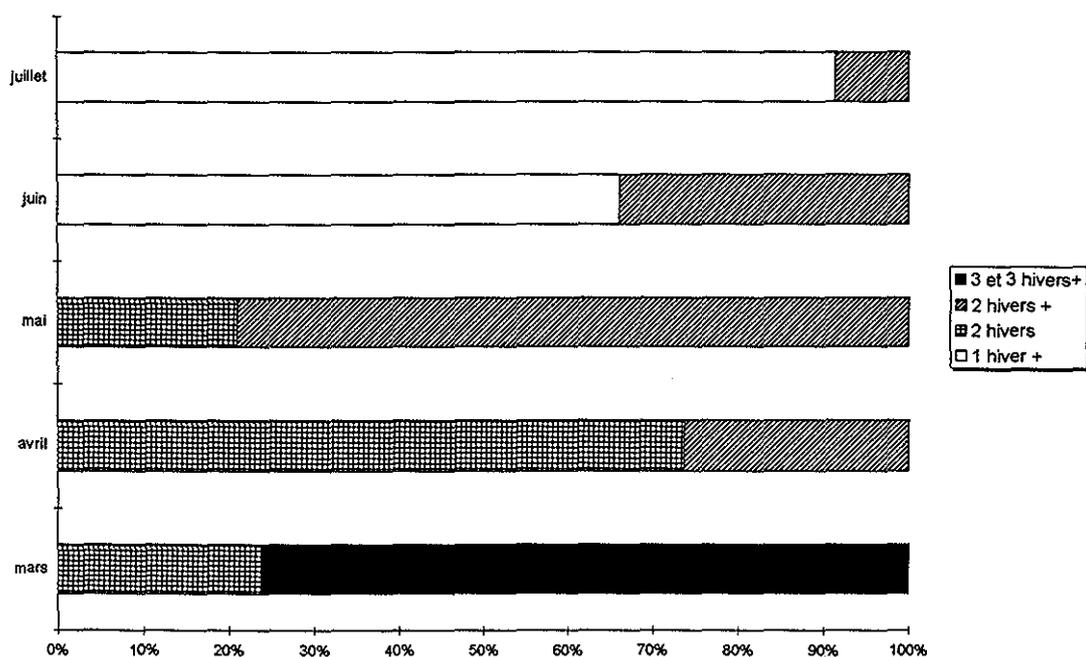


Figure 5 : Répartition mensuelle des captures de saumons sur l'Adour en 1995 suivant le nombre d'hivers passés en mer.

Années de production	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Années de capture		R : 97745, 0+ 4046, 0+	R : 93191, 0+ 6222, 1+	R : 137300, 0+ 5732, 1+	R : 104690, 0+	R : 43650, 0+ 14784, 1+	R : 460500, 0+ 31500, 1+	R : 273500, 0+ 22200, 1+	R : 156000, 0+ 7340, 1+	R : 401550, 0+ 4600, 1+	R : 111700, 0+ 3284, 1+	R : 284310, 0+ 3284, 1+	R : 390387 0+	R : 240905 0+ 16 000 1+
1985 (Nc = 880)	27 (2.3)	143 (94 ; 2.2) (49 ; 1.3)	357 (63 ; 2.1+) (294 ; 1.2)	352 (1.1+)										
1986 (Nc = 1588)		8 (5 ; 2.3) (3 ; 1.4)	80 (33 ; 2.2) (47 ; 1.3)	1 239 (99 ; 2.1+) (1140 ; 1.2)	250 (1.1+)									
1987 (Nc = 5500)				83 (49 ; 2.2) (34 ; 1.3)	527 (376 ; 1.2) (151 ; 2.1+)	4 871 (1.1+)								
1988 (Nc = 2299)				13 (2.3)	93 (62 ; 2.2) (31 ; 1.3)	1 811 (169 ; 2.1+) (1642 ; 1.2)	382 (1.1+)							
1989 (Nc = 553)					2 (1.4)	147 (128 ; 2.2) (19 ; 1.3)	118 (33 ; 2.1+) (85 ; 1.2)	272 (1.1+)						
1990 (Nc = 1500)						2 (2.3)	35 (31 ; 2.2) (4 ; 1.3)	477 (41 ; 2.1+) (436 ; 1.2)	986 (1.1+)					
1991 (Nc = 1100)							4 (2.3)	90 (5 ; 3.1+) (76 ; 2.2) (9 ; 1.3)	417 (137 ; 2.1+) (280 ; 1.2)	589 (1.1+)				
1992 (Nc = 2630)									126 (2.2)	1169 (371 ; 2.1+) (798 ; 1.2)	1335 (1.1+)			
1993 (Nc = 2700)									6 (2.3)	229 (12 ; 3.1+) (164 ; 2.2) (53 ; 1.3)	818 (756 ; 2.1+) (62 ; 1.2)	1647 (1.1+)		
1994 (Nc = 1100)										9 (9 ; 2.3)	138 (5 ; 3.1+) (127 ; 2.2) (6 ; 1.3)	591 (336 ; 2.1+) (255 ; 1.2)	362 (1.1+)	
1995 (Nc = 550)											17 (11 ; 2.3) (6 ; 3.2)	175 (4 ; 3.1+) (166 ; 2.2) (5 ; 1.3)	156 (74 ; 2.1+) (82 ; 1.2)	202 (1.1+)
Total années de production				1 687	872	6 831	539	839	1 535	1 996	2 308	2 413	518*	202*

R : Repeuplement exprimé en nombre d'alevins, 0+ : alevins entre 2 et 6 mois, 1+ : pré-smolts correspondant à l'année d'immersion ;
ex. le repeuplement effectué en 1985 peut avoir un premier effet en 1987, ou celui effectué en 1988 peut avoir un premier effet en 1990
Nc : Nombre de captures
(x,y) : x = nombre d'hivers passés en rivière y = nombre d'hivers passés en mer
* : incomplet

◆ *Age total.*

Les captures prélevées en 1995 proviennent de la reproduction des saumons qui sont remontés principalement dans l'Adour en 1990, 1991 et 1992 : 31,8% ; 28,4% et 36,7% des captures totales respectivement (cf. tableau 6). Les contributions aux captures des années de production 1989 et 1990 sont à peu près équivalentes : 2308 et 2413 saumons capturés, malgré un nombre de frayères recensées tout à fait différent : 837 et 418.

La production de saumons issue de l'année de remontée 1991, qui est caractérisée par une majorité de grilses dans les débarquements (66,4%), semble confirmer³ la règle généralement établie : une proportion de grilses, proche de ou supérieure à 50% dans les prises d'une année donnée correspond à une prépondérance de ce même type de poissons, plus de 70%, dans les débarquements effectués durant la période de capture de leurs descendants (tableau 8).

Tableau 8 - Relation entre la composition en âge des captures de l'année de remontée et celle des prises effectuées lors de la période de capture correspondante.

année de remontée des géniteurs	% grilses	% saumons de 2 hivers	période de capture des descendants	% grilses	% saumons de 2 hivers
1985	47,2	44	1988-1991	77	21,5
1986	22	73,9	1989-1991	37,3	61
1987	91,3	7,7	1990-1993	73,2	26,4
1988	24	74,1	1991-1993	48,9	48,4
1989	55,1	38,5	1992-1993	91,4	8,2
1990	68,5	31,1	1993-1995	82,3	17,6
1991	66,4	32,4	1994-1995	84,2	15,8

◆ *Caractéristiques métriques et pondérales (tableau 9).*

La longueur totale moyenne est, pour l'ensemble des saumons échantillonnés, de 732mm (L_f = 713mm) pour un poids moyen de 3980g.

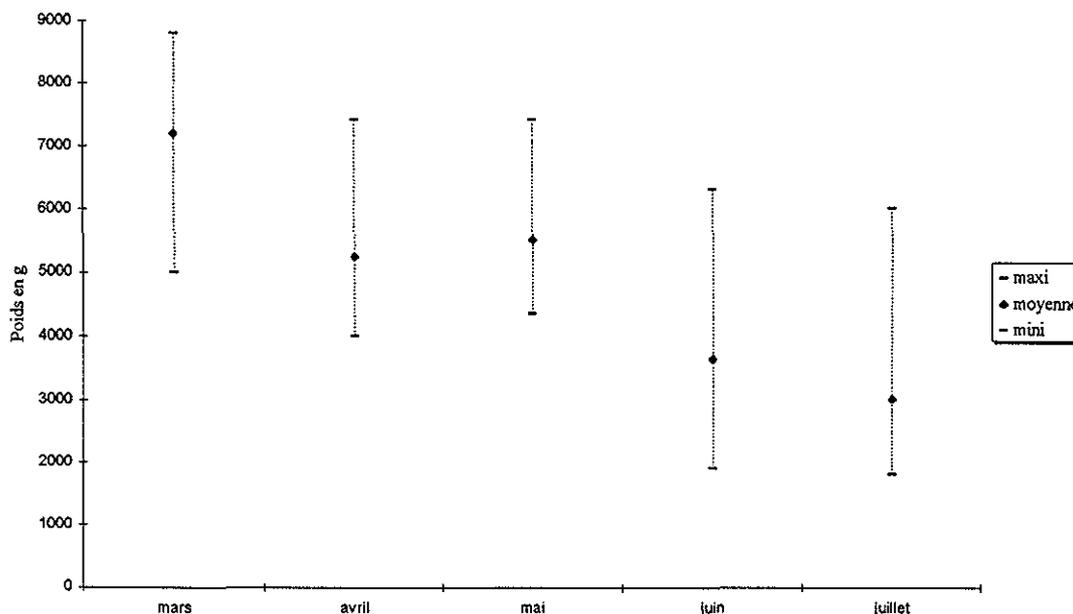


Figure 6 : Variation du poids des saumons échantillonnés sur l'Adour en 1995 selon le mois de capture.

³ Il reste encore à prendre en compte le recrutement des saumons des classes 2.2 et 1.3 en 1996

Tableau 9 - Caractéristiques métriques et pondérales des types de saumons échantillonnés sur l'Adour en 1995 ; répartition selon le nombre d'hivers passés en mer

	.1+			.2			.2+			.3 & .3+		
	Longueur fourche (mm)	Longueur totale (mm)	Poids (g)	Longueur fourche (mm)	Longueur totale (mm)	Poids (g)	Longueur fourche (mm)	Longueur totale (mm)	Poids (g)	Longueur fourche (mm)	Longueur totale (mm)	Poids (g)
Mini	580	600	1800	720	740	4000	750	770	4500	920	930	6900
Maxi	740	760	4000	840	860	6100	860	880	7400	960	980	8800
Moyenne	646	664	2740	773	791	4840	800	820	5710	937	957	7930
Ecart-type	35	35	467	39	39	690	32	33	846	17	21	784
Nombre échantillonné	51	51	51	11	11	11	24	24	24	3	3	3

Tableau 10 - Variations de la répartition des types dans les captures et de la proportion de femelles par type de saumons

	Répartition des types dans les captures en %											Proportion de femelles en %										
	1985	1986	1987	1988*	1989*	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Castillon (.1+)	44	19	91,3	24	53,5	68,6	66,3	64,9	89,4	63,9	50,9	48	48	35,3	42,3	40,8	43,8	28,8	53,6	39,2	31,9	27,3
Petit saumon de printemps (.2)	26	24	3	22,5	13,2	17,5	8,9	7,5	1,3	11,3	13,8	66	77	69	69,3	70	42,2	85,7	81,2	100	50 ^a	42,8 ^b
Petit saumon d'été (.2+)	21	52	4,7	51,6	26,8	13,5	23,6	27,6	7,1	23,4	32,4	78	78	78	80,2	62	67,3	69,7	64,7	76,5	89,7	68,7
Grand saumon (.3 ou .3+)	9	5	0,6	1,9	3,1	0,4	1,2	0	2,2	1,4	2,9	71	40	83	100	100		28,6		100	100 ^c	

(*) Le total peut être inférieur à 100 % s'il existe des poissons de 4 hivers de mer ou de 2ème remontée
(a) 8 individus sexés au total ; (b) 7 individus sexés au total ; (c) 1 seul poisson

Le poids moyen des saumons dans la pêcherie est estimé à 3870g. Il est équivalent à celui observé en 1994 (3750g).

Une diminution importante des poids moyens en juin et juillet est constatée (figure 6). Cela correspond, comme chaque année, à une arrivée croissante des castillons dans la pêcherie.

◆ *Rapport des sexes (tableau 10).*

Le rapport des sexes est déterminé par sérodiagnostic. Les analyses effectuées en 1995 permettent les constatations suivantes :

la proportion de mâles parmi les grilses est la plus élevée sur la période étudiée (1985-1995) ;

les saumons de printemps de 2 hivers de mer sont, comme en 1990, en majorité des mâles.

Le calcul du potentiel reproducteur moyen par type de géniteur (tableau 11) permet de montrer la forte variabilité de ce paramètre au cours de la période 1985-1995. La valeur estimée en 1995 - 4232 oeufs par adulte - peut être considérée comme moyenne. Elle serait au minimum de 3900 si l'on considérait que les saumons de 3 hivers de mer sont tous des mâles⁴.

Tableau 11 - Variation du potentiel reproducteur moyen par type de géniteur calculé par la relation : $P_{repr} = \sum P_T (\%) * [P * SR/100 * 2000] /100$

Type de géniteurs	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
.1+	2 640	2 400	2 140	2 450	2 200	2 365	1 560	3085	2210	1882	1496
.2	6 468	8 085	7 450	7 415	7 280	3 970	8 055	7958	9380	4810	4143
.2+	7 640	8 190	8 500	8 580	6 450	6 330	6 550	7246	8247	10225	7845
.3 et .3+	12 500	7 520	14 275	17 200	15 540		4 920		15840	14700	12339 ¹
Global	5 550	7 030	2 660	7 010	4 350	3 200	3 350	4599	3053	4345	4232

P_T : Pourcentage du type de saumon dans les débarquements

P : Poids moyen du type de saumon (kg)

SR : Proportion de femelles pour le type de saumon considéré

2000 : fécondité relative en nombre d'oeufs par kg de poids frais
(d'après PROUZET & MARTINET, 1989)

(1) potentiel reproducteur estimé avec la moyenne des *sex ratio* des saumons de ce type pour la période d'étude considérée.

LA TRUITE DE MER.

Abondance et variation mensuelle des captures.

L'estimation du nombre de truites de mer capturées par les professionnels maritimes en 1995 est de 280 individus dont 26% en zone mixte. Comme d'habitude, un accroissement très important des captures est noté à partir du mois de mai et surtout du mois de juin. L'analyse des débarquements sur la période 1985-1995 (figure 7) montre que la production en 1995 est la plus faible observée.

⁴ Aucun échantillon de sang n'a été récupéré sur les saumons de 3 hivers de mer en 1995.

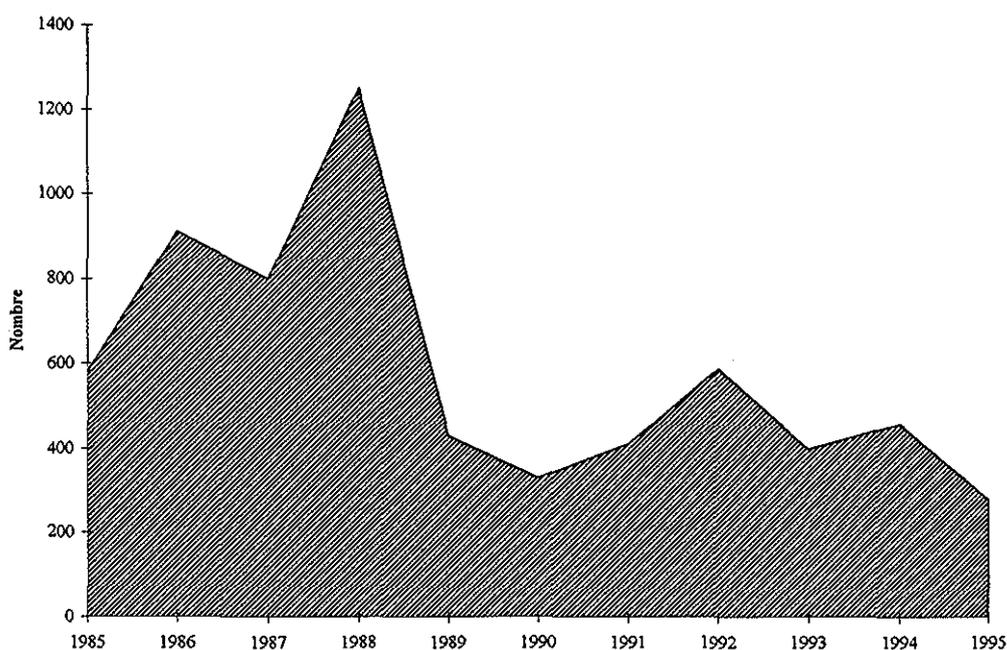


Figure 7 : Variation du nombre de truites de mer capturées par les marins pêcheurs dans l'estuaire de l'Adour de 1985 à 1995.

Caractéristiques des captures.

◆ Age en eau douce et en mer (tableau 12).

60,5% des truites de mer capturées ont séjourné 2 hivers en eau douce avant de migrer en mer, proportion équivalente à celle observée en 1994 (59 %).

Le groupe d'âge de mer le mieux représenté dans les captures est le groupe (.1+) : truites âgées de 15 à 18 mois après la période de dévalaison (figure 8). Son importance (55,7%) est comparable à celle observée en 1994 (54,2%), mais bien inférieure à celle relevée en 1993 (80%). 87,5% des individus ont frayé au moins une fois avant d'être capturés sur l'Adour. La figure 9 montre la répartition des truites selon leurs âges et le mois de capture. On peut remarquer que la proportion de truites âgées de plus d'un hiver en mer augmente à partir du mois de juin.

Tableau 12- Répartition des captures de truites de mer selon leur âge de mer et de rivière (% du total) en 1995

Type mer	.1+		.2+			.3+		total
Type rivière	.1+	(.+(F)+)	.2+	.1+(F)+	+(F)+(F)+	.1+(F)+(F)	+(F)+(F)+(F)+	
1.	18 (6,4%)	41 (14,6%)		25 (8,9%)	21 (7,5%)		6 (2,1%)	111 (39,5%)
2.	12 (4,3%)	85 (30,4%)	5 (1,8%)	36 (12,9%)	14 (5%)	5 (1,8%)	12 (4,3%)	169 (60,5%)
Total	30 (10,7%)	126 (45%)	5 (1,8%)	61 (21,8%)	35 (12,5%)	5 (1,8%)	18 (6,4%)	280

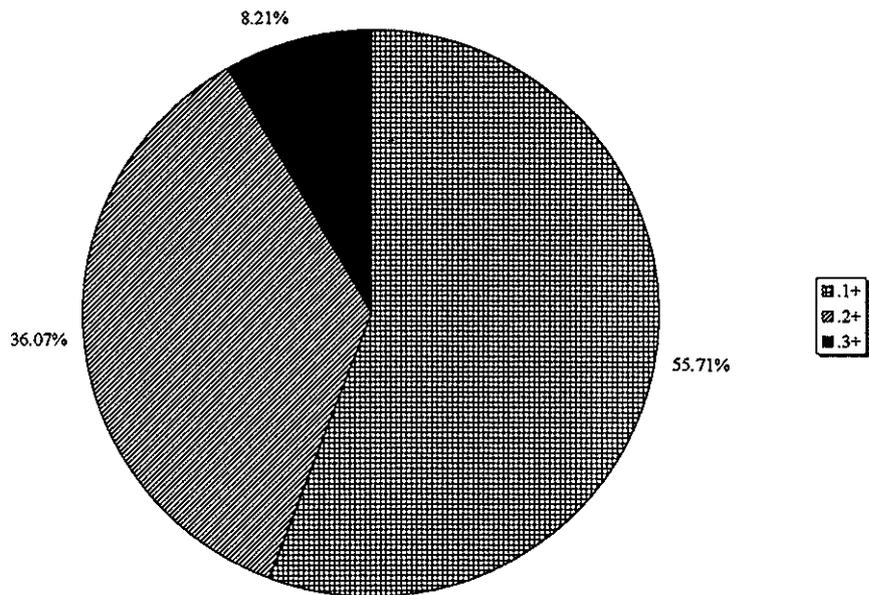


Figure 8 : Répartition des types de truites de mer capturées sur l'Adour en 1995.

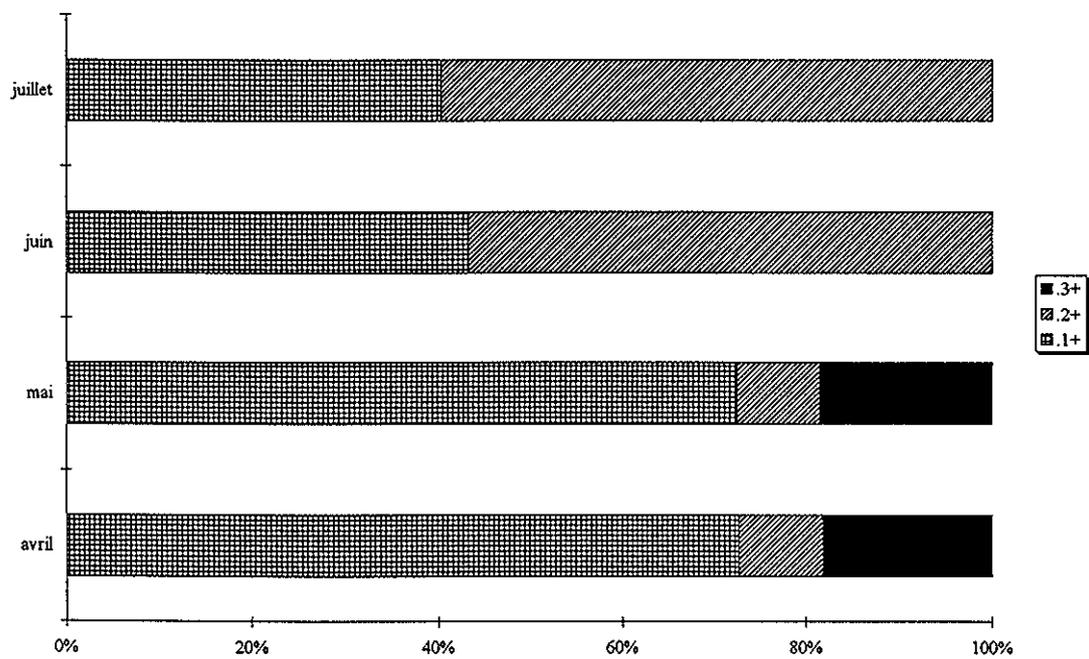


Figure 9 : Répartition mensuelle des types de truites de mer capturées sur l'Adour en 1995.

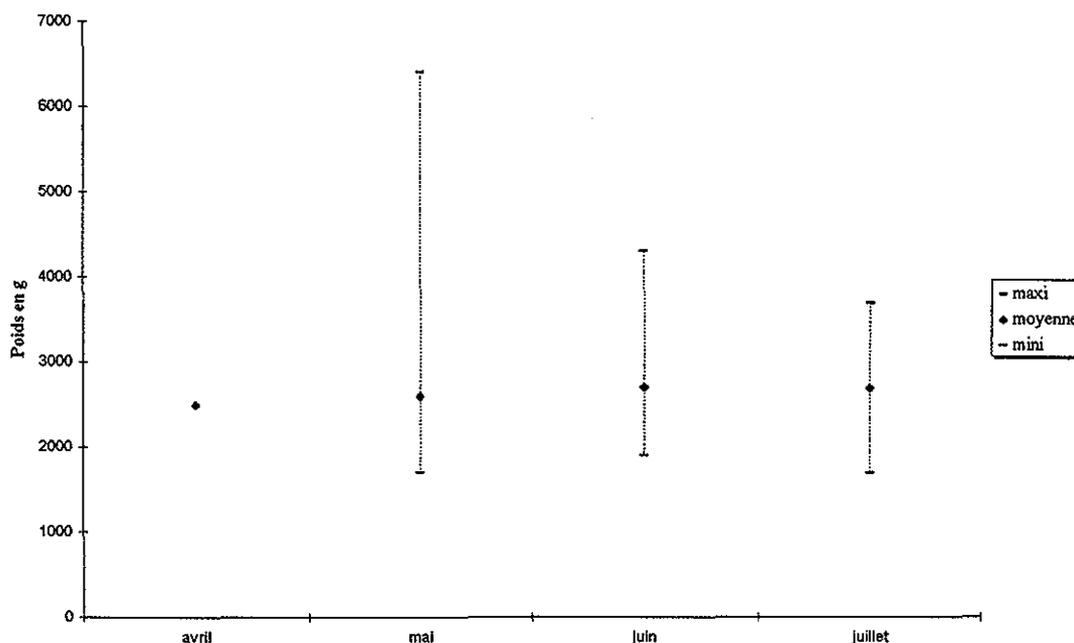


Figure 10 : Variation du poids des truites de mer échantillonnées sur l'Adour en 1995 selon le mois de capture

◆ *Caractéristiques métriques et pondérales (tableau 13).*

Pour l'ensemble des truites échantillonnées, le poids moyen est de 2640g et la longueur totale de 607mm. Le poids moyen des captures dans les débarquements est estimé à 2600g. On ne note pas, contrairement au saumon atlantique, une diminution du poids des captures après le mois de juin (figure 10).

◆ *Rapport des sexes.*

Le rapport des sexes est très nettement en faveur des femelles (93,7%) pour les truites échantillonnées dans la partie estuarienne de l'Adour. Ce résultat confirme les observations effectuées entre 1985 et 1994 : proportions de femelles comprises entre 71 et 90%.

LA GRANDE ALOSE .

Abondance et répartition mensuelle des captures.

Environ 18 tonnes d'aloses ont été débarquées par la pêche professionnelle maritime en 1995 ; production inférieure à celle répertoriée en 1994 (entre 23 et 25 tonnes). Le nombre estimé des captures est de 10 500 dont près de 85% ont été prélevées durant les mois d'avril et de mai. 39% des prises ont été capturées en zone mixte.

Caractéristiques des captures échantillonnées.

◆ *Caractéristiques métriques et pondérales (tableau 14).*

En moyenne, la longueur à la fourche des individus étudiés est de 469 mm pour un poids de 1640g. Ces valeurs sont comparables à celles observées en 1994 sur la population échantillonnée.

Tableau 13 - Caractéristiques métriques et pondérales des différents types de truites de mer échantillonnées sur l'Adour en 1995 ; poids (Pds) en g ; longueurs en mm

	.1+			.+(F)+			.2+			.1+(F)+			.+(F)+(F)+			.1+(F)+(F)+			.+(F)+(F)+(F)+		
	Lf	Lt	Pds	Lf	Lt	Pds	Lf	Lt	Pds	Lf	Lt	Pds	Lf	Lt	Pds	Lf	Lt	Pds	Lf	Lt	Pds
Mini	500	510	1700	535	540	1800				570	580	2200	560	570	2100				630	640	3300
Maxi	595	600	2350	630	655	3200				670	675	3500	600	610	2800				660	670	6400
Moyenne	562	570	2030	573	590	2280	600	610	2500	620	630	2950	590	598	2430	695	700	4100	650	658	4500
Ecart-type	33	32	227	28	35	384				36	34	532	17	16	260				14	13	1360
Nbre	5	5	5	15	15	15	1	1	1	4	4	4	4	4	4	1	1	1	3	3	3

Lf : Longueur à la fourche ; Lt : Longueur totale

(+) : indique une période de croissance, après l'anneau hivernal, inférieure à une année

(F) frai en rivière ; +(F) : cette combinaison correspond à une année du cycle de vie

Comme les années précédentes, les aloses mâles sont plus petites en moyenne que les femelles.

Tableau 14 - Caractéristiques métriques et pondérales moyennes des aloses échantillonnées sur l'Adour en 1995 (mensurations en mm, poids en g).

	mâle	femelle	Total
Mini (Lf - Poids)	395 - 850	455 - 1500	395 - 850
Maxi (Lf - Poids)	505 - 1900	560 - 2950	560 - 2950
Poids	1330 ($\sigma = 231$)	2070 ($\sigma = 316$)	1640 ($\sigma = 452$)
Lf	445 ($\sigma = 25$)	503 ($\sigma = 22$)	469 ($\sigma = 37$)
Lt	489 ($\sigma = 26$)	553 ($\sigma = 25$)	516 ($\sigma = 40$)
Nbre échantillonnés	119	87	206

Lf : longueur à la fourche ; Lt : longueur totale

◆ *Rapport des sexes.*

Dans l'échantillon analysé, le pourcentage de mâles est de 59%. Le rapport des sexes est significativement différent de 1 mâle pour 1 femelle ($\chi^2 = 4,97$ pour 1ddl). La figure 11 montre que les jeunes aloses sont généralement des mâles. Dans les débarquements, l'âge moyen des mâles (5,06 années) est plus faible que celui des femelles (5,54 années).

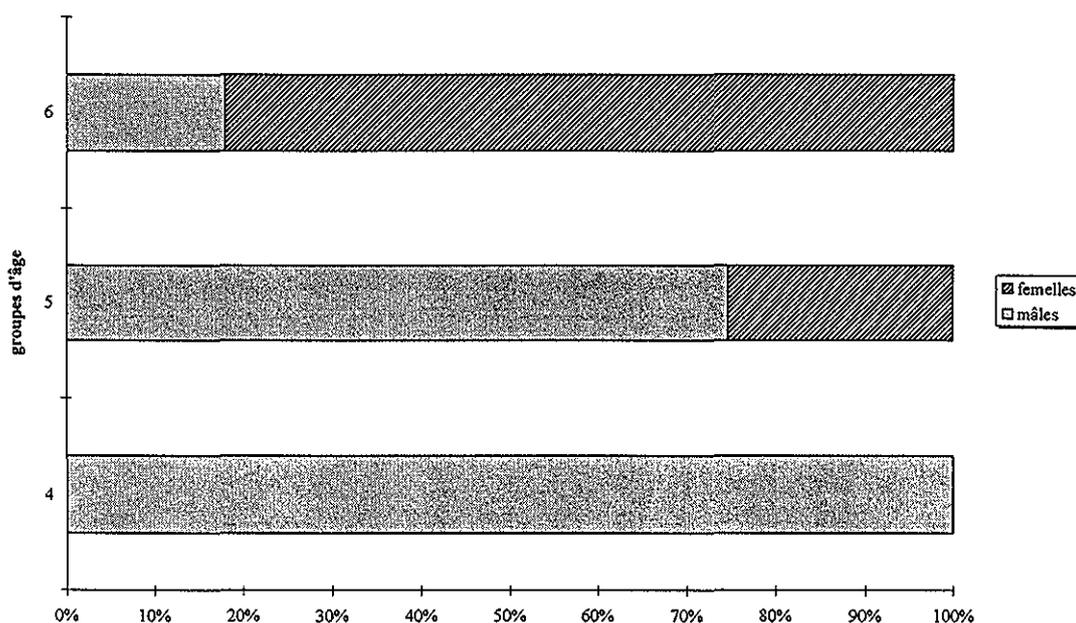


Figure 11 - Répartition par groupe d'âge des aloses mâles et femelles capturées en 1995

◆ *Répartition en âge*

Comme en 1994, les aloses capturées sont âgées en majorité de 5 années (72,5%) et proviennent de la ponte de l'année 1990. Les poissons de 6 ans constituent une proportion encore importante des débarquements (26,5%) ; ils sont issus de l'année de production 1989 qui aura produit près de 13 000 captures entre 1993 et 1995.

Tableau 15 - Répartition des captures de grandes aloses selon les années de production (= années de naissance) de la période 1980-1991

Années de capture	Années de production											
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
1988 (Nc = 9743)	46	1107	4182	3875	533							
1989 (Nc = 5735)		26	605	2361	2422	321						
1990 (Nc = 2902)			14	287	1193	1251	157					
1991 (Nc = 5182)				22	610	2088	2144	318				
1992 (Nc = 3060)							783	2098	179			
1993 (Nc = 5100)								202	3725	1173		
1994 (Nc = 13400)								167	3514	8987	732	
1995 (Nc = 10502)										2778	7615	109
Total			4801(1)	6545(1)	4758	3660	3084(2)	2785(3)	7418	12938	8347(1)	109(1)

Nc : Nombre de captures

(1) production incomplète

(2) faible niveau de reproduction lié à des étiages sévères (d'après CEMAGREF 1987)

(3) fort impact de la dégradation des frayères

La répartition des aloses débarquées selon leurs années de naissance (tableau 15) montre des contributions importantes des années de production 1989 et 1990, caractérisées pourtant par des captures faibles.

LA LAMPROIE MARINE.

Abondance des captures.

Entre 1100 et 1200 lamproies marines ont été prises au filet sur l'Adour par la pêche professionnelle maritime en 1995, ce qui représente un débarquement en poids estimé à 1,3 tonnes. Comme en 1994, la production enregistrée est faible.

Le manque de connaissances sur la dynamique et la biologie de cette espèce ne permet pas, pour le moment, d'émettre des hypothèses raisonnables concernant la fluctuation de la lamproie marine sur le bassin versant de l'Adour et des Gaves, ni sur les variations de sa capturabilité par le filet maillant.

Caractéristiques des lamproies échantillonnées.

Le poids moyen des lamproies échantillonnées est, comme les autres années, de l'ordre du kilogramme (1140g).

Tableau 16 : Caractéristiques métriques et pondérales des lamproies marines échantillonnées sur l'Adour en 1995.

	Longueur (mm)	Poids (g)
Moyenne	825	1140
Ecart -type	59	235
Mini	700	720
Maxi	970	1950
Nbre échantillonnés	181	181

L'ANGUILLE.

Stade civelle.

La production débarquée est d'environ 7,5 tonnes pour les 47 marins pêcheurs professionnels qui ont effectivement pêché sur le bassin de l'Adour. Cela représente par pêcheur, pour la campagne 1994-1995, une production moyenne estimée à 164 kg⁵ pour un nombre de sorties moyen de 64⁶. Ces captures sont supérieures à celles répertoriées en 1994 et constituent une production globale qui se situe au-delà de la moyenne des débarquements de la période 1986-1994 (6,6 tonnes). La figure 12 montre que le poids moyen capturé par sortie en 1995, de l'ordre de 2,5 kg, est semblable à celui enregistré en 1992. Par comparaison, la productions estimée, sur cette même période, des 527 pêcheurs du domaine maritime qui bénéficient d'une autorisation de vente⁷, est de 9,3 tonnes. Cela représente une quantité moyenne déclarée de 17,6 kg⁸ par pêcheur.

⁵les productions sont comprises entre 1,8 kg et 187,3 kg.

⁶le nombre de sorties est compris entre 4 et 110.

⁷dans l'attente d'une définition du statut du pêcheur professionnel à pied.

⁸la variabilité est très forte puisque les quantités débarquées sont comprises entre 4 et 120 kg.

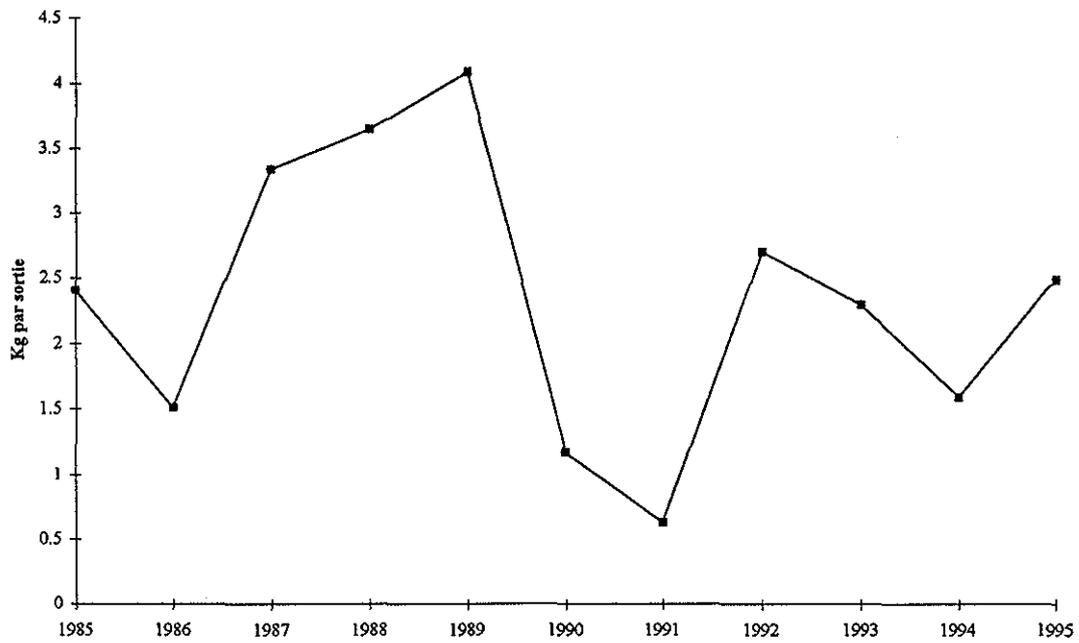


Figure 12 - Evolution des rendements en civelle (captures moyennes par sortie) pour les professionnels maritimes sur l'Adour de 1985 à 1995

Les débarquements les plus importants ont eu lieu en début de saison ce qui est tout à fait inhabituel pour la période d'observation concernée (1985-1995) (figure 13).

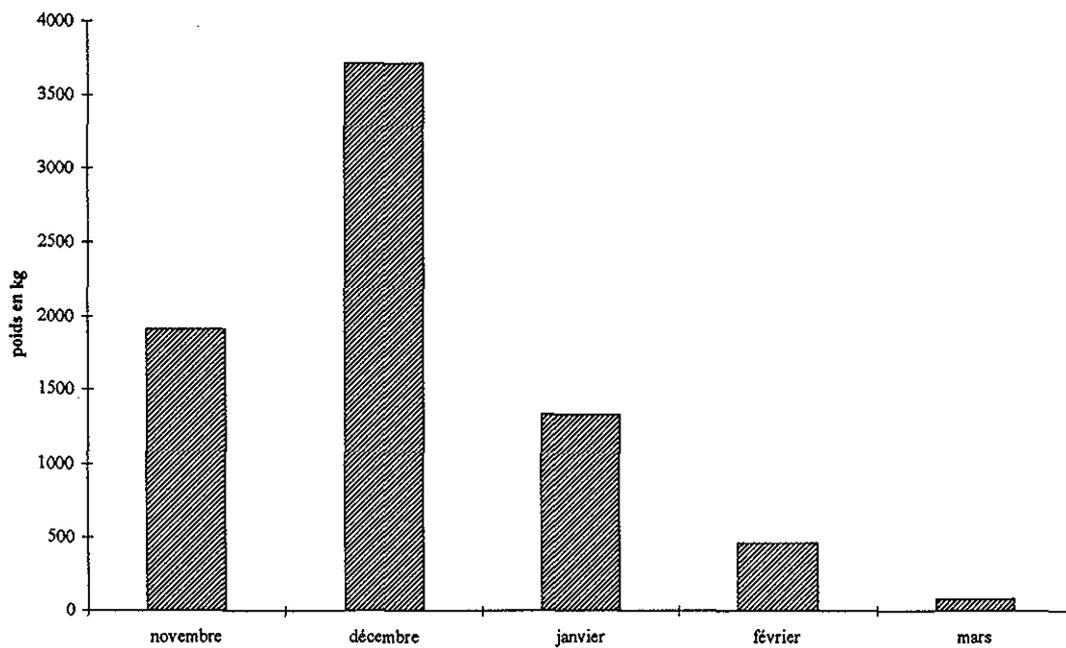


Figure 13 - Variations mensuelles des captures en 1995.

Stade subadulte (anguille).

La production d'anguilles pour la pêche professionnelle maritime est estimée à 5,3 tonnes environ. Ces captures sont effectuées à la nasse (63%) ou au cordeau par 19 pêcheurs. Les quantités débarquées annuellement par pêcheur sont très variables puisqu'elles sont comprises entre 8 et 930 kg. En moyenne, les prises effectuées ont été de 280 kg. On note toujours la présence du parasite *Anguillicola crassa* dans la vessie natatoire des anguilles. Le pourcentage de contamination pour les anguilles échantillonnées était de 25 à 29% à la Barre de l'Adour en juin et de 61% en juillet et 68% en novembre dans la partie haute de l'estuaire ou dans les affluents⁹.

CONCLUSION

1995 : ANNEE TRES MOYENNE

En 1995, les débarquements totaux se situent en-dessous de la moyenne de ceux des années 1986-1994 (59 tonnes) (figure 14). Malgré l'accroissement important des captures d'aloses, ils restent très inférieurs aux quantités débarquées en 1986-1987, par suite principalement de la très faible production de lamproies marines et de salmonidés migrateurs.

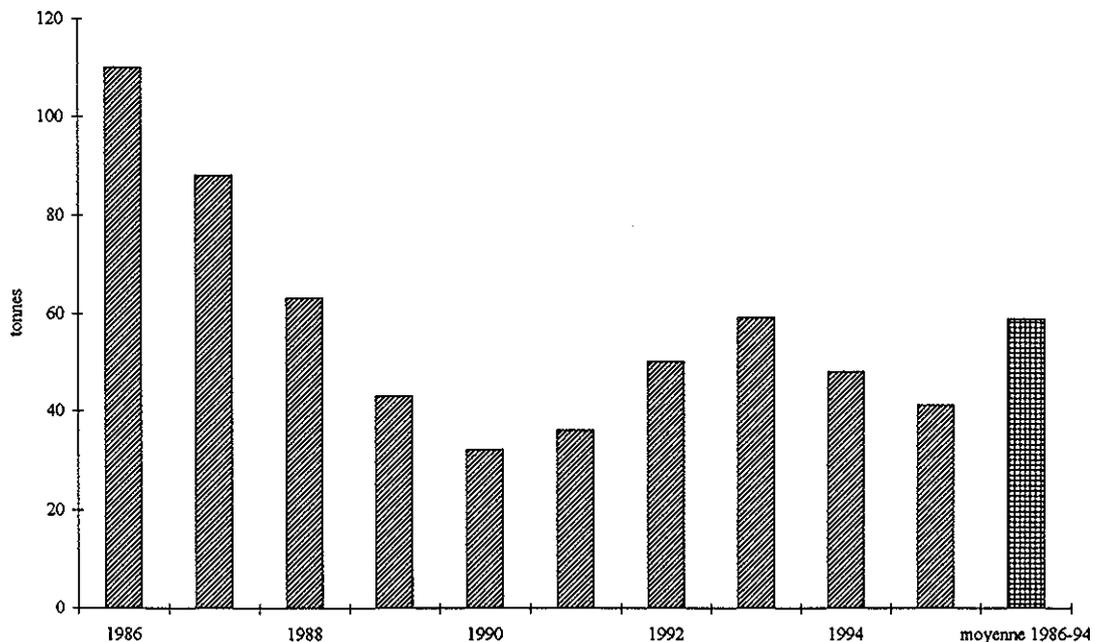


Figure 14 : Variation des débarquements effectués sur l'Adour de 1986 à 1995.

La campagne de pêche 1995 ne permet pas de compenser financièrement celle de 1994 (chiffre d'affaires estimé à 2 400 000 F). La valeur de la production à la première mise en marché est inférieure au chiffre d'affaires moyen estimé sur la période 1986-1994 : 4 735 000 F (figure 15). Malgré une bonne campagne de pêche à

⁹ M.- N. de Casamajor communication personnelle

la civelle, la valeur globale de cette pêcherie n'a pu être fortement relevée. Ceci est dû, en partie aux aléas de la production de lamproies marines. On voit donc la relative fragilité de cette activité qui pourrait être consolidée :

① par un renforcement du prix de l'alose lié à la découverte de nouveaux débouchés soit vers d'autres régions de France (campagnes de promotion du produit hors du contexte local) ou à l'étranger vers des marchés plus porteurs comme ceux de l'Espagne ou du Portugal ;

② par une meilleure coordination des producteurs afin de mieux valoriser les productions de hautes valeurs marchandes comme l'anguille et la lamproie marine (concentrations des productions dans des centres de débarquements agréés).

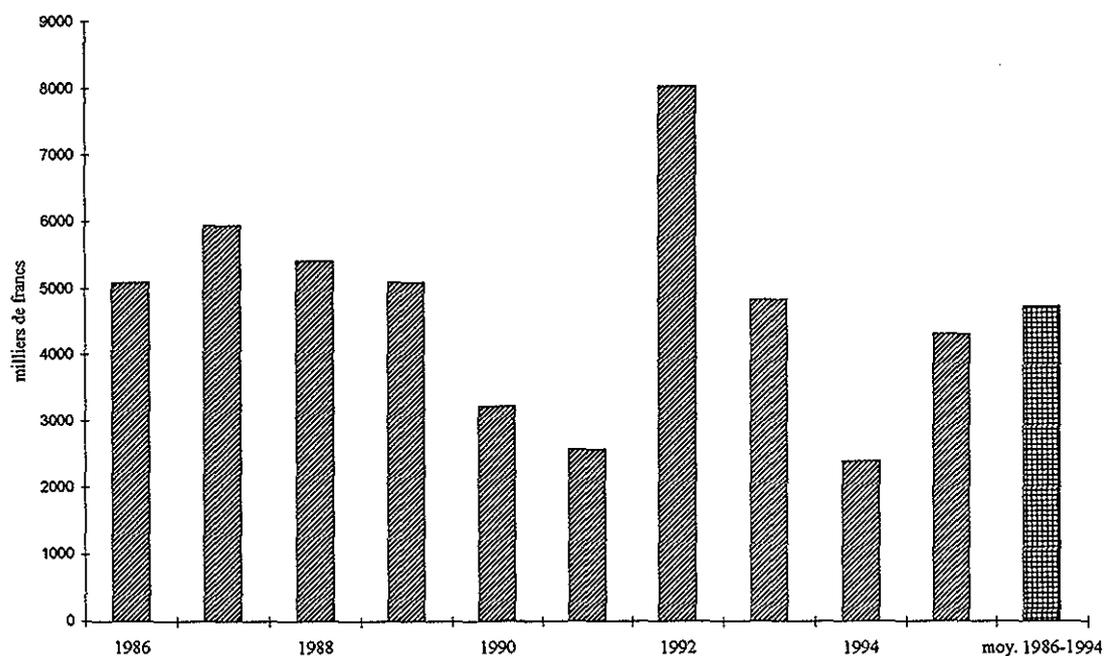


Figure 15 : Variation du chiffre d'affaires annuel pour les pêcheries estuariennes de l'Adour de 1986 à 1995.

REFERENCES UTILISEES.

Prouzet P. & J.-P. Martinet, 1989 - Fécondité des saumons de plusieurs hivers de la Nive, 9 pages.

Prouzet P., J.-P. Martinet & F.-X. Cuende, 1994 - Rapport sur la pêche des marins pêcheurs dans l'estuaire de l'Adour en 1993. Rapport IFREMER/St-Pée, 19 pages.

Prouzet P., J.-P. Martinet & F.-X. Cuende, 1994 - Les pêches estuariennes du bassin de l'Adour de 1985 à 1991. Repères-Océan, 6, 1994 : 33-71.

Prouzet P., J.-P. Martinet & F.-X. Cuende, 1995 - Rapport sur la pêche des marins pêcheurs dans l'estuaire de l'Adour en 1994. Rapport IFREMER/St-Pée, 25 pages.

Répartition des chiffres d'affaires (en milliers de francs) par espèce de 1987 à 1995 sur l'Adour

espèces	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
civelle	2375	2880	3600	1890	770	5250	2200	1050	3100
anguille	325	360	345	143	160	227,5	275	350	374,5
crevette	125	125	45	36	55	33	35	17,5	59,5
alose	450	380	269	155	370	192,5	187,5	364	270
lamproie	880	70	315	305	490	1140	1120	67,5	126
saumon	1520	1265	288	460	465	864	680	369	253
truite	100	192	77	57	85	79	60	74	63
divers marins	87,5	100	121	130	130	210	225	69	44
mulet	75	50	37,5	45	45	30	50	37,5	17,5
total	5937,5	5422	5097,5	3221	2570	8026	4832,5	2398,5	4307,5
% civelle	40	53,1	70,6	58,7	30	65,4	45,5	43,7	72
%salmonidés	27,3	26,9	7,2	16,1	21,4	11,8	15,3	18,5	7,3
% lamproie	14,8	1,3	6,2	9,5	19,1	14,2	23,2	2,8	2,9
% alose	7,6	7	5,3	4,8	14,4	2,4	3,9	15,2	6,3
% divers marins	1,5	1,8	2,4	4	5,1	2,6	4,7	2,9	1